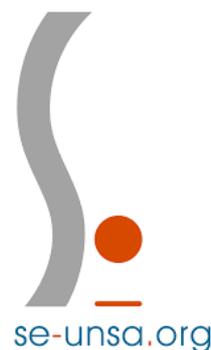


Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,



En préambule, nous souhaiterions porter votre attention sur le calendrier très restreint de cette année. Même si nous avons conscience que les opérations du mouvement ont été fortement décalées à cause de contraintes techniques, nous déplorons que le CDEN carte scolaire se soit tenu a posteriori des opérations du mouvement. Nous tenons à vous faire savoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, que nous trouvons scandaleux que des collègues nommés sur des postes au mouvement aient subi une mesure de fermeture sur le poste où ils venaient juste d'être nommés !

Pour ce qui est des TRS, nous ne pouvons que dénoncer le calendrier très restreint qui leur a été imposé !

Pour mémoire, nous avons été destinataires des documents de travail le mardi 18 juin, nous avons assisté au Groupe de travail le vendredi 21 juin, la liste des blocs a été publiée le mardi 25 juin pour des choix à établir avant le 27 juin ! Les collègues sont en classe la journée, et cela leur a laissé bien peu de temps pour établir un classement au plus près de leurs souhaits !

Cette gestion, même si elle a fait l'objet de communications fréquentes avec les services de la DIPER, a été menée dans l'urgence, parfois au détriment de collègues « en panique » face aux choix qu'ils devaient faire.

Enfin, et pour en finir sur ce point, nous n'avons pas compris que nous n'avez pas voulu publier une liste des blocs modifiés et mis à jour avant l'heure limite d'envoi des vœux. Les collègues ont donc candidaté sur des blocs qui ne correspondront peut-être pas à leur choix initial ...

Espérons que les difficultés rencontrées cette année restent dans les mémoires de façon à ce que les opérations (mouvement, constitution des blocs...) puissent être davantage anticipées à l'avenir !

Enfin, et même si l'essentiel de nos échanges avec les collègues a porté ces derniers temps sur les blocs, nous avons également été destinataires de leur satisfaction concernant le stage directeurs qui se tient actuellement. Les stages de trois semaines ont, par le passé, démontré leur efficacité et celui-ci nous le prouve à nouveau.

Restons engagé.e.s pour une école de qualité !